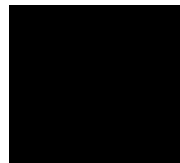


## Squattée, l'église Sainte-Marguerite de Trois-Rivières (Québec) va être démolie

Author : Rédaction Riposte Catholique

Categories : [Église universelle](#), [En Une](#)

Date : 14 août 2022



de la déchristianisation en cours au Québec, où à Trois-Rivières, l'église Sainte-Marguerite, qui doit être remplacée par un projet immobilier, est squattée en attendant sa démolition. Le *Nouvelliste* a [visité les lieux avec l'un des squatteurs](#), et l'on découvre une église en bon état général qui a encore gardé ses bancs.

*"Le projet immobilier de 22 millions \$ a été présenté en mai dernier aux résidents du secteur lors d'une rencontre tenue à l'hôtel de ville. Une fois l'église démolie, l'espace doit être occupé par sept immeubles de trois étages de 21 logements chacun. De plus, 98 espaces de stationnement intérieur et 48 places extérieures seront aménagés. Le clocher de l'église doit être conservé et un mémorial en l'honneur du curé Louis-Joseph Chamberland doit être aménagé. Curé de la paroisse, il est le fondateur de la Coopérative Sainte-Marguerite-des-Trois-Rivières qui permet à partir du milieu des années 40 à de nombreuses familles modestes d'avoir accès à la propriété"*, précise le journal québécois qui ajoute qu'à un kilomètre à peine, l'église Saint-Philippe fut aussi longuement squattée avant d'être détruite.

En revanche l'église de Saint-Paul de la Croix, qui était à [vendre 501 dollars canadiens](#) l'a finalement été à ce prix, [à deux hommes d'affaires de Toronto](#) : *"On a fait pour le mieux, et l'avenir va nous le dire"*, a lancé avec émotion le président de la Fabrique, Yval Castonguay, à la toute fin de l'assemblée extraordinaire, sous les applaudissements des gens réunis à l'église. Avant d'être officialisée, bien qu'acceptée par les citoyens, cette vente doit encore être approuvée par l'Archevêché de Rimouski. Assis à trois tables installées dans le chœur de l'église, les membres de la Fabrique et les nouveaux acheteurs ont répondu aux interrogations des citoyens pendant environ une heure.

*«Comme diraient les astronautes, mission accomplie [...] Les acheteurs nous permettaient de garder la sacristie comme lieu de culte et on n'avait plus de chauffage et d'entretien à payer. Pour nous, c'est merveilleux, c'est comme un miracle. On n'avait plus d'argent», a déclaré Yval Castonguay. Des citoyennes s'exprimant lors de l'assemblée ont remercié «Sam», surnom de Sabahat Qureshi, de sauver le patrimoine bâti de Saint-Paul-de-la-Croix et elles ont invité la communauté à accueillir sa famille les bras ouverts.*

*«C'est une opportunité incroyable pour nous et pour la communauté. Nous cherchions une résidence estivale, un lieu pour s'échapper de la ville et du bruit de Toronto avec nos trois*

*enfants. C'est de plus en plus difficile d'y habiter à temps plein. Nous voulons garder l'église telle quelle», explique l'homme d'affaires Sabahat Qureshi. Ce dernier a proposé à Yval Castonguay un bail de location de cinq ans, renouvelable pour le culte. Si l'utilisation de l'église diminue, il envisage de convertir l'arrière de l'église en résidence. Dans un horizon de 5 à 10 ans, il voudrait transformer la partie avant en galerie d'art pour les artistes de la région, en musée ou en bibliothèque.*

*Les deux acquéreurs s'engagent à respecter cinq conditions principales. **Le bâtiment, construit entre 1907 et 1909, ne peut être démoli. L'aspect extérieur doit être conservé tel quel, à l'exception du clocher, qui doit faire l'objet de quelques réparations. L'église est vendue telle que vue, sans garantie légale. La sacristie sera toujours accessible comme lieu de culte pour une durée de cinq ans. La Fabrique en sera ainsi locataire, pour un montant de 1 \$ par année. La localisation du terrain est aux frais de l'acheteur et l'église devra être chauffée en tout temps pour éviter qu'elle ne se détériore**.*

Des offres pour maintenir la vocation culturelle de l'église ont été transmises, [de France et des Etats-Unis](#) notamment, mais ont été repoussées par la fabrique qui entendait garder la sacristie pour le culte, le nombre de fidèles s'étant effondré, et reconvertir l'église, qui outre son chauffage et l'entretien coûte aussi 42.000 dollars canadiens de taxes par an.